

L'économie des loisirs en Basse-Normandie

Economie et loisirs font bon ménage



REPÈRES

✎ L'économie des loisirs offrait un emploi à 37 400 Bas-Normands début 2003, dont près de 27 000 salariés.

✎ Ce secteur économique est en pleine expansion. Le nombre d'emplois salariés y a crû de plus de 30 % entre fin 1998 et début 2003.

✎ Le secteur du sport, des loisirs et de la culture dynamise l'économie des loisirs. Ce secteur a offert près de 1 500 emplois salariés nouveaux entre 1998 et 2003.

✎ La progression des effectifs salariés est forte également dans le commerce d'articles de sport et de loisir, dans le tourisme et dans la plaisance.

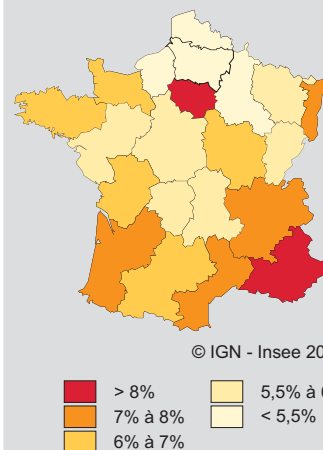
✎ Les emplois sont souvent à temps partiel, parfois saisonniers ou occasionnels, et occupés dans de fortes proportions par des femmes et par des jeunes.

✎ 70 % des salariés ayant travaillé dans le spectacle en 2003 ont cumulé moins de 500 heures de travail dans ce secteur.

A côté de l'économie traditionnelle, que ce soit l'agriculture, l'industrie, la construction ou les services, se développe une économie des loisirs dont profitent les habitants d'un territoire et les touristes de passage. De l'édition des livres à leur commerce, de la fabrication de bijoux à l'accueil en discothèque, de la production artistique aux soins de beauté, un ensemble d'activités, le plus souvent marchandes, prend une place croissante au fur et à mesure que le niveau culturel monte, que le pouvoir d'achat s'élève et que le temps libre gagne sur le temps contraint. La civilisation des loisirs imprime ainsi sa marque sur l'activité économique. Début 2003, 37 400 Bas-Normands avaient un emploi dans cette économie des loisirs, soit autant que dans la construction et moitié moins que dans le commerce. L'économie des loisirs offre 6,6 % des emplois en Basse-Normandie, contre 5,2 % seulement en Champagne-Ardenne (c'est la proportion la plus faible des régions françaises) et 9,9 %

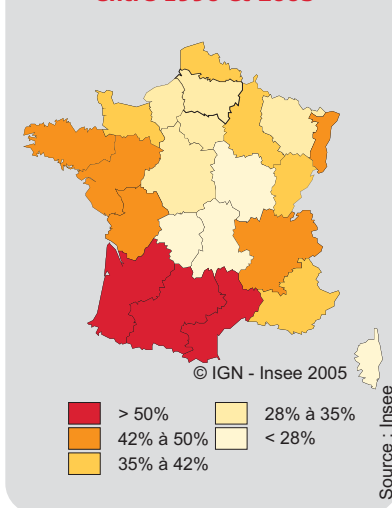
en Corse et en Île-de-France (la proportion la plus forte). Dans le classement des régions françaises, la Basse-Normandie se trouve plutôt bien située, puisqu'elle s'affiche au neuvième rang quant au

Part de l'économie des loisirs dans l'ensemble des emplois au début 2003



Source : Insee

Croissance de l'emploi dans l'économie des loisirs entre 1990 et 2003



Le poids de l'économie des loisirs dans l'emploi total, presque à égalité avec la Bretagne (6,7 %), la moyenne se situant à 7,3 %. La Basse-Normandie semble par conséquent plutôt bien placée pour profiter des retombées économiques de la croissance de ce secteur.

Un secteur qui compte en Basse-Normandie

L'économie des loisirs regroupe des activités en pleine expansion. Ainsi, alors que l'emploi n'a augmenté que de 4,3 % entre début 1990 et début 2003 en Basse-Normandie, il a bondi de 37 % dans l'économie des loisirs. Difficile de trouver un secteur d'activité qui fait mieux ! Mais la Basse-Normandie n'est pas une exception. Toutes les régions françaises profitent de la croissance des activités de loisirs, même si c'est de façon très inégale. En tête, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées affichent une progression de 59 % et 51 %, tandis que l'Auvergne et le Limousin doivent se contenter d'un modeste 22 %. En matière de dynamisme de l'emploi dans l'économie des loisirs, la Basse-Normandie est au milieu du classement des régions françaises, au douzième rang. Plus remarquable est la part que prend le sec-

teur de l'économie des loisirs dans la croissance de l'emploi total bas-normand. En effet, en règle générale, dans chaque région, l'emploi de l'économie des loisirs a progressé trois fois plus que l'emploi total de la région sauf en Basse-Normandie où elle a été huit fois et demi plus forte. C'est dire que l'économie des loisirs prend une place importante dans l'offre d'emploi régionale et dans le dynamisme de la région, par ailleurs secouée par le déclin de l'industrie et la baisse de l'emploi agricole.

Beaucoup de créations d'emplois surtout dans les services

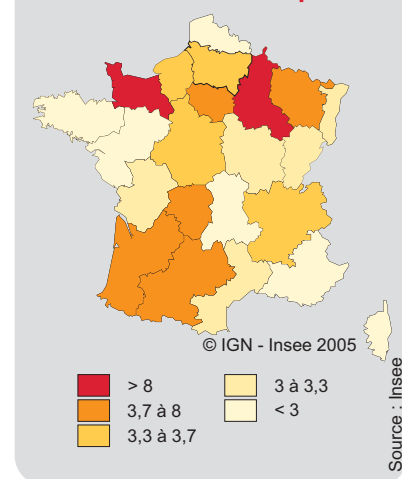
Près des trois quarts des 37 400 emplois bas-normands de l'économie des loisirs sont occupés par des salariés. Les autres, non salariés, travaillent surtout dans les services et notamment dans ceux liés au tourisme. Si le nombre d'indépendants baisse très lentement (- 0,4 % par an), celui des salariés explose : + 24 % dans les années quatre-vingt-dix et + 31 % entre début 1999 et fin 2002, période marquée par un coup d'accélérateur de la croissance. Plus que les autres secteurs, le secteur de l'économie des loisirs profite semble-t-il à plein des périodes de dynamisme économique, qui cumulent recul du chômage et croissance de la masse salariale, voire du pouvoir d'achat. Ce secteur a sans doute été dynamisé également par la baisse de la durée du travail intervenue dans cette période et de l'augmentation du temps consacré aux loisirs. L'économie des loisirs a ainsi créé près de 6 400 emplois salariés dans cette période de quatre ans, sur les 32 000 nouveaux emplois bas-normands apparus entre début 1999 et fin 2002.

Les secteurs du **sport**, de la **culture** et des **loisirs** se sont montrés particulièrement dynamiques. Leurs effectifs ont progressé de 35 % entre début 1999 et fin 2002. Ils ont même doublé depuis 1990. Parmi les 1 500 emplois nouveaux créés entre 1999 et

2002, 800 l'ont été dans les activités sportives, 230 dans les activités artistiques et le spectacle et 120 dans la gestion du patrimoine naturel et culturel.

Dans le secteur du **sport**, neuf emplois sur dix ont été créés dans les clubs sportifs. En Basse-Normandie, plus d'un millier d'associations sportives ont rémunéré au moins un salarié en 2002, alors qu'en 1998, elles n'étaient qu'un peu plus de 800 à le faire. En fait, de nombreux clubs ont saisi la possibilité de recruter des emplois-jeunes : en quatre années seulement, la création d'emplois a été presque équivalente aux emplois nouveaux de la période 1990 à 1999. Début 2003, 440 clubs sportifs avaient un seul salarié, 250 employaient entre deux et quatre salariés et 90, cinq salariés ou plus (dont le *Stade Malherbe de*

Rapport entre la croissance de l'emploi dans l'économie des loisirs et la croissance de l'emploi total



Caen, le Centre régional du tourisme, l'Association La Butte, l'Entente nautique caennaise, l'Association sportive Cherbourg Football, l'ASPTT Caen, etc.). Les années à venir seront marquées par le non renouvellement de contrats d'emplois-jeunes. De nouveaux dispositifs (contrats d'avenir, emplois tremplin...) épauleront cependant les associations qui trouvent difficilement "en interne" des solutions pour pérenniser des emplois salariés en leur



sein. Comme dans le passé, le type d'emplois aidés ces prochaines années comme les modalités de professionnalisation des bénéficiaires façonneront pour partie le secteur sportif.

L'autre vecteur des créations d'emploi sont les entreprises spécialisées dans la gestion des équipements sportifs, notamment celles qui gèrent les délégations du service public.

La construction de nouveaux équipements, qu'ils soient publics ou privés (piscines, centres aquatiques...) et la diversification de l'offre (bases de loisirs, centres équestres, espaces fitness...) dopent la croissance des ces entreprises, à l'image de la *SA Récréa*, basée à Caen, qui offre ses services sur un grand quart nord-ouest de la France et qui a triplé son chiffre d'affaires en quelques années.

Sport et culture ont le vent en poupe

Dans le domaine des **spectacles**, le *Centre dramatique de Normandie (Comédie de Caen)*, l'*Ensemble Orchestre de Basse-Normandie*, le *Théâtre municipal de Caen* et le *Centre chorégraphique national de Caen Basse-Normandie*, tous situés à Caen, ainsi que le *Théâtre du Préau*

Presque 27 000 salariés dans l'économie des loisirs en Basse-Normandie début 2003

Secteur d'activité		Nombre de salariés au 1 ^{er} janvier 2003		Part de femmes	Part d'emplois à temps partiel	Durée hebdomadaire du travail pour les emplois à temps partiel	Part de salariés de moins de 30 ans	Part de salariés de 50 ans ou plus	Age moyen
		Nombre	%	%	%	Heures	%	%	
Industrie		1 510	5,6	43,1	17,2	21	18,1	18,8	33
dont	Edition	860	3,2	50,3	19,3	22	15,7	21,0	40
	Plaisance	300	1,1	12,4	11,2	22	30,9	10,0	35
Commerce		4 820	18,0	64,7	29,7	21	44,6	10,4	33
dont	Articles de sport et de loisir	1 050	3,9	45,9	25,5	20	55,8	6,6	31
	Fleurs	890	3,3	74,8	25,9	23	60,2	5,7	29
Tourisme		11 660	43,3	52,7	36,2	22	50,2	10,0	32
dont	Hôtels	4 360	16,2	56,3	30,1	21	47,1	10,8	32
	Restauration traditionnelle	4 640	17,2	45,4	32,2	22	52,6	8,2	31
	Restauration rapide	1 240	4,6	61,2	65,1	22	74,3	4,6	26
Culture-sports-loisirs		5 740	21,3	40,4	41,1	20	38,0	11,6	35
dont	Télévision, radio, cinéma	400	1,5	35,8	29,1	21	26,3	17,0	38
	Activités artistiques	840	3,1	47,8	48,9	16	30,9	14,0	37
	Sports	2 180	8,1	36,8	50,3	21	43,8	11,0	34
	Jeux de hasard et d'argent	1 440	5,3	37,7	20,2	18	40,7	8,8	33
Coiffure et soins personnels		3 180	11,8	90,3	32,8	23	58,1	5,6	29
Ensemble		26 910	100,0	56,1	34,7	21	45,8	10,4	33

Source : Insee, DADS



ZOOM

Des contrats de travail souvent très courts dans le spectacle

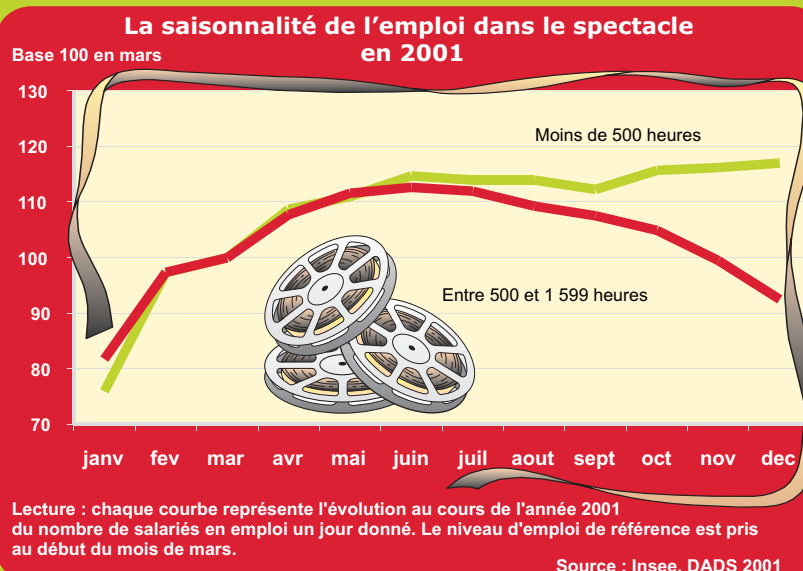
Près de 3 900 personnes ont été salariées d'une entreprise de spectacle au cours de l'année 2001 en Basse-Normandie, ne serait-ce qu'une heure. Mais près de sept sur dix ont travaillé moins de 500 heures dans ce secteur. Ce sont les "occasionnels" du spectacle. Les salariés "permanents", ceux ayant travaillé 1 600 heures ou plus dans le secteur, ne sont que 17 % de l'ensemble. Plus de la moitié de ces 3 900 personnes ont travaillé aussi dans d'autres secteurs (en moyenne 1 100 heures) pour subvenir à leurs besoins, le plus souvent pour une association, ou dans l'administration publique, ou comme intérimaire dans un autre secteur.

Le spectacle se caractérise en effet par un mode de gestion de la main d'œuvre très spécifique, qui fait largement appel à des contrats courts ou "intermittents". La source d'information utilisée ici ne permet pas de repérer directement les intermittents, mais livre des informations sur ce mode de gestion, à partir de l'observation des durées travaillées durant l'année 2001. C'est dans le spectacle vivant que les contrats courts sont les plus nombreux : les trois quarts des salariés ayant travaillé dans ce secteur ont cumulé moins de 500 heures en 2001, la moyenne des heures travaillées dans le spectacle vivant par les salariés bas-normands ne dépassant pas 600 heures. L'audiovisuel recourt également aux intermittents, près de 400 personnes ayant été recrutées par ce secteur en 2001 pour moins de 500 heures dans l'année.

Les occasionnels du spectacle sont plus jeunes que les autres salariés. Leur moyenne d'âge dépasse à peine 30 ans,

alors que cette moyenne est de 37 ans pour les salariés permanents et de 35 ans pour les salariés de la catégorie intermédiaire.

L'emploi des "non permanents" du spectacle est également saisonnier. C'est au deuxième semestre que l'emploi des occasionnels est à son plus haut niveau en Basse-Normandie, les salariés cumulant entre 500 et 1 599 heures étant, eux, moins nombreux à cette période. Ces derniers travaillent surtout d'avril à août. Les premiers mois de l'année forment la période creuse de tous ceux qui ne font pas partie des effectifs salariés permanents du secteur. L'effectif des non permanents atteint son maximum aux mois de juin et de juillet, les deux mois de l'année où l'offre de spectacles se multiplie.



Beaucoup de salariés "occasionnels" dans le spectacle vivant

Secteur	Nombre de salariés au cours de l'année 2001	Répartition des salariés selon le nombre d'heures travaillées en 2001 (%)			Nombre d'heures travaillées en moyenne en 2001
		Moins de 500 heures	Entre 500 et 1 599 heures	1 600 heures et plus	
Audiovisuel	720	53	18	29	1 064
Spectacle vivant	3 360	74	13	13	599
Ensemble	(*) 3 880	69	14	17	715

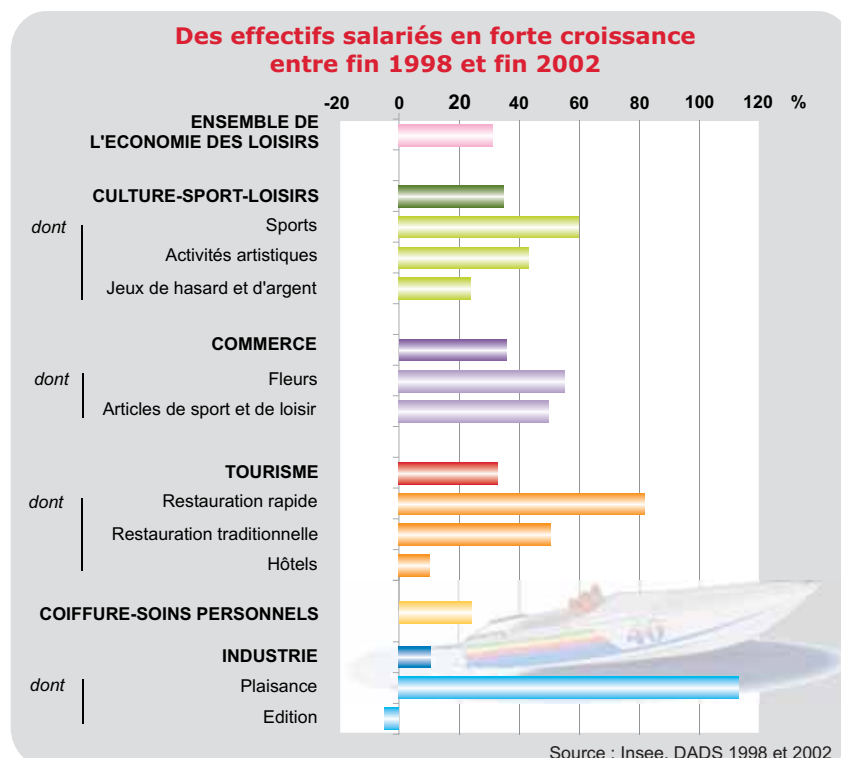
(*) Ce nombre est inférieur à la somme des effectifs salariés de l'audiovisuel et du spectacle vivant car certains salariés ont travaillé dans chacun de ces deux secteurs en 2001

Source : Insee, DADS 2001



(Vire), la *Scène nationale de Cherbourg-Octeville* et la *Scène nationale d'Alençon*, font partie des plus gros employeurs de la région. Leurs effectifs affichent une certaine stabilité, l'augmentation des emplois provenant plutôt de la multiplication des petites structures associatives et du développement des entreprises de services annexes aux spectacles. Nombre de petites structures restent cependant très fragiles et la réforme de l'indemnisation chômage des intermittents change la donne pour ce secteur. Dans la **gestion du patrimoine**, les emplois nouveaux ont notamment été créés à Cherbourg, à l'occasion de l'ouverture de la *Cité de la mer* en 2001 (plus de 40 emplois début 2003), et à Caen, pour accompagner l'extension du *Mémorial*. Le *Centre des Monuments nationaux* a lui aussi augmenté ses effectifs sur certains de ses sites, du Mont Saint-Michel au Château de Carrouges. Si l'augmentation de la fréquentation sur les sites touristiques profite à l'emploi, en revanche, le **cinéma** n'a pas les faveurs de la Basse-Normandie. D'une part, la fréquentation des salles y est plus faible qu'en France et sa progression est moindre. Seuls 35 cinémas, sociétés ou associations, employaient des salariés début 2003 (150 salariés, un nombre relativement stable ces dernières années). D'autre part, la création cinématographique est peu développée dans la région. L'*ACCAAN (Atelier de création cinématographique et d'animation audiovisuelle de Normandie)* a déposé son bilan en mars 2004. Cette association employait 20 salariés en 2003. Une nouvelle structure associative créée avec l'aide du Conseil régional, la *Maison de l'Image de Basse-Normandie*, pourrait reprendre certaines activités. La radio et la télévision, et principalement *Radio France et France 3*, employaient quant à elles 210 salariés début 2003.

Enfin, le panorama des activités de loisirs en Basse-Normandie ne serait pas complet si l'on omettait de citer les établissements de **jeux de hasard et d'argent**, dont le



plus important, le casino *Barrière* de Deauville, employait près de 600 salariés début 2003. Alors que 2003 semble avoir été une année de repli de l'activité et de l'emploi, les effectifs avaient crû fortement les années précédentes, doublant même entre début 1999 et fin 2002. La brève période de relative prospérité économique des années 1999 à 2002 semble avoir fait le bonheur des casinos ! La croissance avait été plus modeste dans les années quatre-vingt-dix, les effectifs ayant tout de même augmenté de 60 %.

Dans le **commerce de détail** des loisirs, les effectifs ont pour leur part crû de 36 % entre 1999 et fin 2002. En trois ans, 1 300 emplois ont été créés, notamment dans les magasins d'articles de sport et de loisir (+ 350 emplois), chez les fleuristes (+ 320 emplois), dans les librairies, les papeteries et chez les marchands de journaux (+ 200 emplois) ou dans les parfumeries et les magasins de produits de beauté (+ 200 emplois). Les effectifs du cœur de la filière touristique, les hôtels, les cafés et les restaurants, affichent également une forte augmentation (+ 33 %).

La restauration a le vent en poupe et embauche fortement : 2 100 emplois salariés créés entre 1999 et 2002 (dont 600 dans la restauration rapide omniprésente dans les centres villes) après 1 400 créations de postes dans les années quatre-vingt-dix. Les hôtels ont pour leur part embauché 400 salariés entre 1999 et 2002.

Le **secteur industriel** de l'économie des loisirs pèse beaucoup moins que les activités précédentes, avec ses 1 500 emplois salariés début 2003. Il s'est renforcé de quelque 140 salariés, entre 1999 et fin 2002 grâce au développement rapide de la construction de bateaux de plaisance, dont l'effectif dépasse maintenant les 300 salariés. Cette croissance n'est pas sans relation avec celle de la flottille de plaisance qui jette l'ancre dans les ports bas-normands. Cependant, début 2003, seuls trois établissements constructeurs de bateaux dépassaient les vingt salariés : *ACM Power*, *Garcia* et *Facnor*. L'entreprise *Yachts Industrie*, récemment créée, affiche quant à elle un développement prometteur et frôle déjà cette barre des vingt salariés, tandis qu'une trentaine

de micro-entreprises réparties sur le littoral regroupent quelque 140 salariés. D'autres petits secteurs industriels traditionnels se maintiennent, comme l'édition (plus de 800 emplois début 2003), et aussi, malgré leur forte exposition à la concurrence, la fabrication de jouets (*Heller, Pixi...*), d'instruments de musique (*BAM...*) et d'articles de sport (moins de 300 emplois).

Des emplois fragiles, souvent occupés par des femmes et par des jeunes

Les emplois créés dans l'économie des loisirs sont souvent à temps partiel, peu stables et, de surcroît, saisonniers, dans la mesure où ils accompagnent en partie le flot de touristes l'été. Ainsi, le secteur employait 27 000 salariés au début de l'année 2003, mais offrait un volume de travail dépassant à peine 20 000 emplois permanents à temps complet en 2002. Et pourtant, le nombre de salariés moyen sur cette année 2002 a atteint 30 200 personnes. Nombre de ces personnes n'ont par conséquent bénéficié que d'un emploi à temps partiel ou de faible durée, limité au temps d'un spectacle ou de la saison touristique. Début 2003, 35 % des emplois étaient en effet à temps partiel (contre 23 % pour l'ensemble des activités en Basse-Normandie, hors services de l'Etat et services domestiques), avec une durée du travail hebdomadaire moyenne de 21 heures. Parmi ces emplois à temps partiel, 15 % étaient même proposés avec une durée hebdomadaire très faible (en moyenne dix heures par semaine). C'est dans le sport, la culture et les loisirs, les secteurs les plus créateurs d'emplois, que la proportion de temps partiels était la plus forte (41 %), un quart de ces contrats de travail spécifiant en outre une durée de travail hebdomadaire très faible. Dans le spectacle par exemple, un emploi sur deux seulement était à temps complet et un contrat de travail sur cinq ne prévoyait qu'une durée



ZOOM

Les associations du secteur des loisirs, du sport et de la culture

Début 2003, plus d'un millier d'associations intervenaient dans le champ des loisirs, du sport et de la culture. Pour 900 d'entre elles, le rattachement à ces secteurs d'activité ne fait pas de doute, mais pour les autres, il est plus problématique. Les associations peuvent en effet être déclarées sans que l'activité soit précisée, le plus souvent parce qu'il est difficile de déterminer une activité principale pour une structure qui intervient autant dans le soutien scolaire que dans l'animation locale, dans l'aide aux personnes âgées que dans les activités enfantines.

L'examen de ces associations " non classées " suggère cependant que parmi elles une bonne centaine se consacrent aux loisirs, au sport et à la culture, éventuellement à titre principal et même exclusif. Elles rémunéraient quelque 600 personnes, début 2003. En tout état de cause, le poids des associations est important. Elles concentrent entre 40 % et 45 % des effectifs salariés des activités des loisirs, du sport et de la culture, selon le champ que l'on retient. Avec les structures publiques, essentiellement sous le contrôle des collectivités territoriales, la sphère non marchande réunit presque la moitié des emplois du secteur.

Les sociétés concentrent la moitié des emplois

Forme juridique	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 01/01/2003	
		Nombre	%
Sociétés	221	3 030	47,7
Associations déclarées dans le secteur loisirs-sports-culture	905	2 270	35,8
Structures publiques (1)	20	220	3,5
Autres (2)	100	220	3,5
Sous-total	1 246	5 740	90,5
<i>Associations présumées appartenir au secteur loisirs-sports-culture (3)</i>	120	600	9,5
Ensemble	1 366	6 340	100,0

(1) Hors administration d'Etat. Il s'agit d'établissements publics ou de collectivités territoriales

(2) Artisans, commerçants, professions libérales

(3) Estimation au vu des raisons sociales d'associations non classées par activité faute de déclaration suffisamment précise

Source: Insee, DADS 2002



DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'économie des loisirs regroupe les activités suivantes (postes de la nomenclature d'activité NAF700) :

22.1A - Edition de livres	92.1A - Production de films pour la télévision
22.1C - Edition de journaux	92.1B - Production de films institutionnels et publicitaires
22.1E - Edition de revues et périodiques	92.1C - Production de films pour le cinéma
22.1G - Edition d'enregistrements sonores	92.1D - Prestations techniques pour le cinéma et la télévision
22.1J - Autres activités d'édition	92.1F - Distribution de films cinématographiques
35.1E - Construction de bateaux de plaisance	92.1G - Edition et distribution vidéo
36.2C - Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie	92.1J - Projection de films cinématographiques
36.3Z - Fabrication d'instruments de musique	92.2A - Activités de radio
36.4Z - Fabrication d'articles de sport	92.2B - Production de programmes de télévision
36.5Z - Fabrication de jeux et jouets	92.2D - Edition de chaînes généralistes
36.6A - Bijouterie fantaisie	92.2E - Edition de chaînes thématiques
52.3E - Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté	92.2F - Distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision
52.4R - Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	92.3A - Activités artistiques
52.4T - Commerce de détail d'optique et de photographie	92.3B - Services annexes aux spectacles
52.4V - Commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie	92.3D - Gestion de salles de spectacle
52.4W - Commerce de détail d'articles de sport et de loisir	92.3F - Manèges forains et parcs d'attractions
52.4X - Commerce de détail de fleurs	92.3K - Activités diverses du spectacle
52.7F - Réparation de montres, horloges et bijoux	92.4Z - Agences de presse
55.1A - Hôtels avec restaurant	92.5A - Gestion des bibliothèques
55.1C - Hôtels de tourisme sans restaurant	92.5C - Gestion du patrimoine culturel
55.2A - Auberges de jeunesse et refuges	92.5E - Gestion du patrimoine naturel
55.2C - Exploitation de terrains de camping	92.6A - Gestion d'installations sportives
55.2E - Autre hébergement touristique	92.6C - Autres activités sportives
55.3A - Restauration de type traditionnel	92.7A - Jeux de hasard et d'argent
55.3B - Restauration de type rapide	92.7C - Autres activités récréatives
55.4A - Cafés tabacs	93.0D - Coiffure
55.4B - Débits de boisson	93.0E - Soins de beauté
55.4C - Discothèques	93.0K - Activités thermales et de thalassothérapie
55.5D - Traiteurs, organisation de réceptions	93.0L - Autres soins corporels
74.8A - Studios et autres activités photographiques	93.0N - Autres services personnels
74.8B - Laboratoires de développement et de tirage	



hebdomadaire de travail de dix heures seulement. Dans les clubs sportifs, le taux d'emploi à temps complet n'est que de 46 % et 8 % des emplois sont à très faible temps de travail : huit heures par semaine en moyenne. A l'inverse, dans le secteur industriel et dans le commerce, les temps complets dominent largement (respectivement 83 % et 70 % des emplois).

Ces emplois ont aussi les caractéristiques dominantes des emplois peu stables et à temps partiel : ils sont largement occupés par des femmes et par des jeunes.

Ainsi, 56 % des salariés de l'économie des loisirs sont des fem-

mes, alors que ces dernières n'occupent que 45 % des postes de travail en Basse-Normandie (hors Fonction publique d'Etat et services domestiques). La proportion de femmes est écrasante dans le secteur des soins personnels (92 % dans la coiffure, 98 % dans les soins de beauté). Elle frôle les deux tiers dans le commerce. Certaines branches restent l'apanage des femmes (98 % de femmes en parfumerie, 75 % chez les fleuristes...) tandis que d'autres commerces font plus appel aux hommes (46 % de femmes seulement dans les magasins de sport et de loisirs). Si les femmes trouvent également de nombreux emplois - souvent peu qualifiés - dans les hôtels et dans la restauration rapide (60 % des emplois sont féminins), elles sont moins nombreuses dans la restauration traditionnelle (45 % des emplois), où les métiers en cuisine restent très masculins. Elles sont peu nombreuses dans le sport (37 % des emplois sont féminins), mais majoritaires dans la gestion du patrimoine culturel (60 %) ou dans les bibliothèques (64 %). Il n'y a pas de prédominance de genre en revanche chez les artistes salariés, les deux sexes se partageant les emplois à égalité.

Quant aux jeunes, ils ont investi massivement le secteur de l'économie des loisirs. Près de la moitié des salariés de ce secteur ont en

effet moins de 30 ans, contre un quart seulement dans l'ensemble des activités régionales (hors Fonction publique d'Etat et services domestiques). Certains métiers en croissance semblent attirer les jeunes (43 % de jeunes dans les services du spectacle, 44 % dans le sport). Dans d'autres activités, la forte proportion de moins de 30 ans correspond plutôt à un choix provisoire de jeunes toujours en formation ou en recherche d'emploi (74 % de jeunes dans la restauration rapide). Les jeunes sont également très nombreux dans les soins personnels (58 % des emplois), où la moyenne d'âge est de 29 ans seulement. Nombre de ces jeunes salariés (souvent des jeunes femmes) ont le projet de se mettre à leur compte. De fait, les salariés âgés sont particulièrement peu nombreux dans ces activités, les 50 ans ou plus représentant moins de 6 % des emplois. Dans l'ensemble, les activités des loisirs ne sont donc guère concernées par le renouvellement de la main d'œuvre qui promet d'affecter ces prochaines années de nombreux autres secteurs où les départs en retraite seront massifs. La plupart de ces activités n'ont pas non plus de peine pour attirer des jeunes. Leur souci serait plutôt de les garder.

Michel MOISAN
Insee



**DIRECTION
REGIONALE DE L'INSEE
DE BASSE-NORMANDIE**

93, rue de Geôle
14052 CAEN CEDEX 4
Tél. : 02.31.15.11.00
Fax : 02.31.15.11.80

www.insee.fr/basse-normandie

Directeur de la publication :
Jean-Louis BORKOWSKI

Service études et diffusion :
Sophie DESTANDAU

Rédacteur en Chef :
Pascal CAPITAINE

Secrétaire de Rédaction :
Nadine GAUTIER

Composition PAO :
Estelle MESNAGER

Impression :
Nii Colombelles - 02.31.70.88.10

Crédit photos :
Comité régional du tourisme ;
Chambre régionale d'agriculture ; CDT Manche

Attaché de presse :
Philippe LEMARCHAND
02.31.15.11.14

Prix : 2,20 €

Abonnement un an (12 numéros)
France : 20 €
Etranger : 23 €.

Pour en savoir plus

Sur les entreprises du spectacle en France :

Les entreprises du spectacle de 1995 à 2001, emploi, salaires et gestion de la main d'œuvre, *INSEE Première*, n°978, juillet 2004.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/IP978.pdf

Sur la pratique sportive et les activités culturelles en France :

Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair, Lara Muller, *INSEE Première*, n°1008, Insee, mars 2005, 4 p, 2,20€.
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/Ip1008.pdf

La consommation des ménages en 2004, *INSEE résultats "société"*, n°40, Insee, septembre 2005, 48 p + cédérom, 53,40€.

La féminisation des pratiques culturelles, Olivier Donnat, *développement culturel*, n°148, Ministère de la culture et de la communication, juin 2005, 12p.

Chiffres clés édition 2005, *Statistiques de la culture*, La documentation Française, Ministère de la culture et de la communication, mai 2005, 208 p, 16,54 €.